

INFORMATION CLIENTS

Lors d'un contrôle officiel, le Service de la consommation et affaires vétérinaires du Valais a constaté une teneur trop élevée en delta-9-tétrahydrocannabinol (THC) dans un mélange de fleurs de chanvre pour infusion, ainsi que la mention de CBD, un ingrédient non autorisé pour une denrée alimentaire. Un danger pour la santé ne pouvant être exclu, nous vous recommandons de ne pas consommer ce produit. Nous avons immédiatement retiré le produit de la vente et ordonné son rappel.

Quel danger pour le produit en question ?

À de telles concentrations en THC, le lot du produit en question pourrait représenter un danger pour la santé.

Quel produit est touché ?

Produit : B-CHILL, « CBD-Hanftee, Tisane de chanvre CBD »

Lot touché : CBD-20

Date limite de consommation : 08/2022

Points de vente: - Magasins et commerce en ligne de l'entreprise Nostras SA, B-CHILL

- Divers points de vente:
 - Physio sport & santé à Salquenen
 - Pharmacie Caloz à Uvrier
 - Pharmacie de Riddes à Riddes
 - Kiosque Rossfeld à Sierre
 - Coop Vitality Sierre à Sierre
 - Bio Fruits Sion à Sion
 - Bio Fruits Vétroz à Vétroz



Que doivent faire les consommatrices et consommateurs concerné(e)s ?

Nous recommandons de ne pas consommer les produits concernés et de nous les retourner contre remboursement.

Nous présentons nos excuses à toutes les personnes concernées pour les désagréments occasionnés.